

# ÉCONOMIE RÉGIONALE ET URBAINE

M1 IDET

# 3. Théorie de la base économique : géographie de la compétitivité résidentielle



3.1. Version initiale

3.2. Economie résidentielle

## 3.1. Version initiale



- Une théorie du développement régional
- Le développement des villes dépend du montant des revenus externes qui viennent l'irriguer.
  - ▣ Economie des villes : 2 secteurs
    - Le premier contribue à capter les revenus de l'extérieur (1)
    - Le second travaille à satisfaire la demande locale (2)
      - (1) = « la base économique » est vecteur de développement
      - (2) = « secteur domestique » est induit et entraîne par effets multiplicateurs croissance du revenu, de l'emploi et du peuplement

# 3.1. Version initiale

- Cantillon (1725) cité par Gonnard (2001)
- *« si un prince ou seigneur, qui a reçu de grandes concessions de terre lors de la conquête ou découverte d'un pays, fixe sa demeure dans quelque lieu agréable et si plusieurs autres seigneurs y viennent faire leur résidence pour être à portée de se voir souvent et jouir d'une société agréable, ce lieu deviendra une ville : on y bâtira de grandes maisons pour la demeure des seigneurs en question ; on y bâtira une infinité d'autres pour les marchands, les artisans et gens de toutes sortes de professions que la résidence de ces seigneurs attirera dans ce lieu. Il faudra pour le service de ces seigneurs : des boulangers, des bouchers, des brasseurs, des marchands de vin, des fabricants de toutes espèces ».*
- = une économie locale « résidentielle » avant l'heure
  - ▣ Autarcique plutôt qu'insérée dans la spécialisation et l'échange ricardien, dès lors que la ressource en revenus est assurée par l'attractivité résidentielle

# 3.1. Version initiale

- Une théorie fortement contestée notamment du fait de la façon dont elle a été mise en œuvre
  - Exprimant clairement l'enjeu du développement en termes de **revenu** venu de l'extérieur, l'essentiel des recherches l'a pourtant formulée en termes **d'emplois** (« basiques ») et « domestiques »)
    - Faute de données monétarisées, les chercheurs de l'après guerre se sont tournés vers les données d'emploi.
    - = La principale source de revenu local en provenance de l'extérieur était la contrepartie monétaire de la vente de biens et services produits localement : l'enjeu « basique » du développement résidait pour l'essentiel dans ces activités locales exportatrices
    - => ne pouvant mesurer la base économique des territoires en termes de flux monétaires, on l'a donc mesurée au nombre d'emplois liés aux secteurs productifs exportateurs de biens et de services marchands hors du territoire.
    - => la lecture économique du territoire reste exclusivement tributaire de la représentation d'un territoire-support d'activités générant des revenus, et non d'un territoire-support de populations dotées de revenus pouvant être indépendants de l'activité locale (prestations sociales, retraites, revenus touristiques, revenus des résidents employés ailleurs...)

## 3.1. Version initiale

- Hoyt (1948) va fixer cette dérive en proposant une méthode simple de décomposition de l'emploi local en emploi « basique » et « domestique », par le biais de coefficients de localisation et en attachant à l'emploi basique un coefficient multiplicateur ( $x$  emplois basiques induisent  $y$  emplois domestiques)
  
- La richesse d'une région : valeur ajoutée régionale
- Dépend de la présence d'activités basiques (exportatrices)
- La distinction basique / non basique
- ➔ La richesse d'une région : capacité à produire de la V.A. et capacité à la conserver

# 3.1. Version initiale

- Le multiplicateur régional :  $k.B = T$

$$k = T/B$$

$$dT = k.dB$$

- Exprime la capacité de l'économie régionale à retenir la V.A. produite
- Notion de spécialisation/diversification

# 3.1. Version initiale

- Estimation des effets induits :

- Les quotients de localisation L

$$L_{SR} = \frac{E_{SR}/E_R}{E_S/E}$$

← part de l'emploi sectoriel dans l'emploi

régional

← part de l'emploi sectoriel dans l'emploi national

- Si  $L > 1$  : spécialisation régionale
    - Si  $L < 1$  : pas de spécialisation régionale

- Les tableaux entrées-sorties régionaux

# CL de 18 Aires Urbaines françaises choisies pour 5 secteurs économiques

NUM_AU	INTITULE_AU	PopAU1999	CLTRA	CLFIN	CLINF	CLRD	CLJUR
43	Annecy	189674	0,588	0,891	1,005	0,120	1,161
44	Lorient	186144	1,449	0,629	0,562	0,000	1,173
45	Montbéliard	180064	1,451	0,355	0,143	0,072	0,628
46	Troyes	172497	1,036	0,639	0,222	0,311	0,883
47	Saint-Nazaire	172379	1,227	0,451	0,163	0,316	0,968
48	Rochelle	171214	1,211	0,844	0,452	0,337	1,097
49	Valence	167155	0,915	1,128	0,462	0,906	1,036
50	Thionville	156433	0,776	0,718	0,186	0,000	1,054
51	Angoulême	153781	1,105	1,120	0,616	0,053	1,158
52	Boulogne-sur-Mer	135116	1,612	0,750	0,126	0,013	1,224
53	Chambéry	131280	1,120	0,616	0,573	1,493	1,243
54	Chalon-sur-Saône	130825	2,117	0,626	0,207	0,012	1,046
55	Chartres	130681	0,888	1,508	0,240	0,025	1,076
56	Niort	125594	0,889	3,212	0,412	0,000	0,427
57	Calais	125584	1,524	0,337	0,046	0,000	0,678
58	Béziers	124967	1,127	0,870	0,225	0,051	1,887
59	Arras	124206	2,325	0,949	0,374	0,020	0,999
60	Bourges	123584	0,936	0,717	0,432	0,000	1,071

## 3.2. Economie résidentielle

- D'une théorie spécifique du développement local, centrée sur les différents revenus locaux, on était revenu au modèle ricardien des avantages comparatifs productifs, applicable indifféremment aux économies nationales, régionales ou locales... ce qui ne fonctionne pas
- Le rejet de cette théorie par les économistes américaines de la fin des 80's tient à ce qu'elle n'est pas capable d'expliquer ou de prévoir les disparités de développement des différents territoires
  - ▣ Cette incapacité augmentant avec la montée en puissance des flux de revenus non directement liés à la production locale
  - ▣ Or ce que l'on observe aujourd'hui dans beaucoup de régions productives :
    - Un territoire doté d'une « base productive exportatrice » importante et performante (PIB fort) sans pour autant que son revenu, son emploi ou son peuplement en soient entraînés.
    - Faible capacité à retenir ou à attirer des résidents titulaires de revenus
- ▣ => **Découplage entre production et revenu**

## 3.2. Economie résidentielle

- La remise en cause de la définition des activités « basiques » : de l'industrie aux services
  - ▣ Economie résidentielle ou « présenteielle » (L. Davezies, Ch. Terrier...)
  - ▣ Retour vers une représentation « fondamentale » de la base économique, fondée sur l'analyse du revenu (et non des activités), qui permet
    - d'éclairer la dissociation actuelle entre production et revenu sur nos territoires
    - De mieux comprendre les mécanismes de développement de l'emploi, du revenu et de la cohésion au niveau local

## 3.2. Economie résidentielle



- Des 3 secteurs aux 3 sphères :
  - ▣ Résidentielle : logique de demande, orientée vers le marché local
  - ▣ Productive : logique d'offre, orientée vers export
  - ▣ Publique : décisions politiques, financement P.O.

## 3.2. Economie résidentielle

### Éléments de la base économique des territoires en 1999

Moyennes arithmétiques de leur poids dans les aires urbaines et les zones d'emplois

Source : Davezies (2008)

		Moyenne des aires urbaines	Moyenne des zones d'emploi
Base Productive	Revenus du travail et du capital des activités locales exportatrices	24 %	19 %
Base Résidentielle	Retraites, revenus d'actifs employés ailleurs, dépenses tourisme	42 %	55 %
Base publique	Salaires emplois publics, Prestations sociales autres que retraites (chômage, RSA etc)	34 %	26 %
Total base économique		100 %	100 %

## 3.2. Economie résidentielle



- ▣ Faible part des activités produisant localement des biens et services vendus à l'extérieur du territoire (environ 25 %)
- ▣ L'analyse d'une économie locale distingue les activités :
  - ▣ Qui se localisent pour produire et non pour vendre (1)
  - ▣ Qui se localisent pour vendre (activités privées au service de la population locale) (2)
  - ▣ Qui se localisent pour servir (activités publiques au service de la population locale) (3)

## 3.2. Economie résidentielle

- (1) font vivre la base productive et sont étroitement liées à la qualité des facteurs locaux de production
  - Emplois délocalisables, concurrence internationale
- (2) dépendent de la population locale et de son revenu (issu de la production ou des transferts)
- (3) dépendent de l'évolution démographique et des décisions politiques
  - (2) et (3) dépendent des évolutions longues du peuplement de moins en moins déterminé par la compétitivité productive des territoires.

## 3.2. Economie résidentielle



- Selon les calculs de Davezies (2008) :
  - ▣ Les activités privées faisant l'objet de concurrence internationale représentent un peu plus du tiers de l'emploi national et de l'ordre du quart des revenus basiques des zones d'emplois françaises (cf. tableau)
  - ▣ C'est peu et pourtant ce secteur retient l'essentiel de l'attention et est vu comme le moteur exclusif du développement local
  - ▣ => Remise en cause de l'impuissance de l'acteur local dans sa volonté de générer du développement local

## 3.2. Economie résidentielle

- Conclusions de Davezies quant au développement local :
  - ▣ Certes l'acteur local a peu de prise sur les orientations productives de son territoire
  - ▣ Mais le développement local dépend assez peu des enjeux de compétitivité productive
  - ▣  $\Leftrightarrow$  l'économie productive en compétition pèse peu localement face à **l'économie de la consommation** (liée au **revenu** local plus encore qu'à la VA) qui détermine le niveau d'activité des entreprises qui se **localisent pour vendre**
  - ▣  $\Rightarrow$  **la première économie dessine une géographie de la compétitivité productive, l'autre une géographie de la compétitivité résidentielle**

## 3.2. Economie résidentielle

- Typologie des territoires :
  - ▣ Certains sont très productifs => développement dépend de leur capacité à s'adapter à la concurrence internationale (Choletais, Lyon, Strasbourg...)
  - ▣ D'autres ont une économie qui dépend des revenus de résidents, permanents ou pas, inactifs : ce sont des territoires de consommation (Menton, Bassin d'Arcachon...)
  
- Fort développement de la sphère résidentielle, notamment Sud et Ouest :
  - Retraités
  - Transferts publics
  - Mobilité des ménages

## 3.2. Economie résidentielle

- Entre 1990 et 2004, le revenu déclaré des ménages à augmenté en France d'environ 130 milliards d'euros (constants) +28%
  - ▣ Davezies (2008) montre que ce sont les départements les moins développés qui ont le plus bénéficié de cette hausse
  - ▣ A contrario les territoires les plus productifs connaissent la plus faible hausse
  
- Quid de l'emploi ? Sa géographie se concentre-t-elle comme celle du PIB ou s'étale-t-elle comme le revenu ?
  - ▣ Les zones productives font en moyenne moins bien que les autres la aussi
  - ▣ Les zones « spécialisées » dans la captation de revenu résidentiel sont celles qui tirent le mieux leur épingle du jeu
  - ▣ « l'emploi se développe plus rapidement dans les zones les moins actives » Davezies (2008, p. 65)
  - ▣ Les territoires « productivo-résidentiels » (Nantes-Saint-Nazaire, Annecy) arrivant à combiner développement productif et attraction-rétention de revenus résidentiels sont les plus dynamiques

## 3.2. Economie résidentielle

### □ Rq :

- Les meilleures performances de création nette d'emplois salariés privés se trouvent dans des départements « périphériques » (ouest et sud)
- Villes moyennes enregistrent une croissance de leur emploi total privé plus rapide que le reste du pays + une progression plus forte de leur revenu par hab
- Rôle d'amortisseur de l'emploi public en faveur des territoires les plus vulnérables
- Voir les chiffres sur l'espace rural => transformation démographique, économique et sociale et non déclin => compensation par les revenus résidentiels (retraites, touristes, actifs travaillant en ville...) des pertes liées aux destructions d'activités agricoles et industrielles.

## Contribution des sphères aux variations des effectifs d'actifs occupés en France 1990-1999

	Variation sphère productive	Variation sphère résidentielle	Variation sphère publique	Variation totale
Province	-302983	+871881	+195482	+764380
Ile de France	-107122	+132086	-58943	-33979
France métropolitaine	-410105	+1003967	+136539	+730401

Source : D'après les données RGP 1990 et 1999

### Classements des régions suivant la part des sphères dans les effectifs salariés au 31.12.2005

Rang	Sphère productive	%	Sphère résidentielle	%	Sphère publique	%
1	Alsace	39,6	Corse	49,9	Limousin	31,6
2	Haute Normandie	39,4	Languedoc Roussillon	45,5	Corse	31,2
3	Franche Comté	39,1	PACA	45,4	Languedoc Roussillon	29,2
4	Pays de Loire	39,0	<b>Aquitaine</b>	<b>42,1</b>	Auvergne	28,6
5	Rhône Alpes	38,6	Ile de France	40,7	Poitou Charente	27,2
6	Ile de France	38,1	Basse Normandie	40,4	Basse Normandie	26,9
7	Picardie	37,7	Poitou Charente	40,3	Picardie	26,9
8	Centre	37,2	Midi Pyrénées	40,2	Nord Pas de Calais	26,8
9	Champagne Ardennes	37,0	Limousin	39,7	Bretagne	26,5
10	Nord Pas de Calais	36,0	Lorraine	39,5	Midi Pyrénées	26,4
11	Bourgogne	34,9	Bretagne	39,4	<b>Aquitaine</b>	<b>26,3</b>
12	Lorraine	34,2	Bourgogne	39,3	Lorraine	26,3
13	Bretagne	34,0	Rhône Alpes	38,7	PACA	26,2
14	Midi Pyrénées	33,4	Alsace	38,7	Champagne Ardennes	26,2
15	Auvergne	33,2	Pays de Loire	38,4	Franche Comté	25,9
16	Basse Normandie	32,7	Centre	38,3	Bourgogne	25,8
17	Poitou Charente	32,5	Auvergne	38,2	Haute Normandie	24,8
18	<b>Aquitaine</b>	<b>31,6</b>	Nord Pas de Calais	37,2	Centre	24,5
19	Limousin	28,7	Champagne Ardennes	36,8	Rhône Alpes	22,7
20	PACA	28,4	Haute Normandie	35,8	Pays de Loire	22,6
21	Languedoc Roussillon	25,3	Picardie	35,4	Alsace	21,7
22	Corse	18,8	Franche Comté	35,0	Ile de France	21,3

Source : D'après les données INSEE CLAP

Source : Cabannes,  
2008

## 3.2. Economie résidentielle

- Contribution à la richesse régionale
  - Tranferts publics
  - Revenus des retraités
  - Revenus des résidents temporaires

<b>Avantages</b>	<b>Inconvénients</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Autonomie par rapport à l'éco mondiale</li><li>• Atténuation des inégalités territoriales</li><li>• Nouvel atout pour les politiques de développement local</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rémunérations plus faibles, conditions de travail précaires</li><li>• Effet sur les finances locales</li><li>• Effet « boule de neige »</li><li>• Mode de développement non généralisable</li></ul>